

# les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**Numéro spécial**

**Education permanente**

Nos analyses  
et études



**Sous la loupe:**  
des enjeux pour l'enseignement



**Pierre-Paul  
BOULANGER**  
Président

## Et une fois qu'on est inscrit, qu'est-ce qu'on fait ?

**L**es médias ont pris le relais du monde politique pour accaparer toute notre attention sur le problème des inscriptions en première année secondaire.

Et un bon nombre des acteurs de l'enseignement usent une part importante de leur énergie sur ce « dossier », souvent au détriment des autres enjeux. Nous ne sommes pas en reste : réunions chez le Ministre, interview à la presse, réunions de réflexions internes ou externes.

Le problème de l'inscription est certes important, voire primordial. Mais pourtant, après avoir réfléchi avec un groupe de parents sur nos revendications en matière d'enseignement, à remettre à nos partis politiques en vue des élections prochaines, je ne peux m'empêcher de vouloir que ce dossier laisse enfin la place aux véritables questions de fond. Accentuer la lutte contre l'échec scolaire, une harmonisation du passage de nos enfants entre le primaire et le secondaire, insister sur les moyens à développer pour favoriser le partenariat école-famille, stimuler l'apprentissage des langues, autant d'objectifs primordiaux sur lesquels nous souhaiterions que les décideurs et les partenaires de l'école concentrent tous leurs efforts. Dans ces pages, vous découvrirez une présentation plus complète de notre MEMORANDUM 2009.

Malgré cette actualité, en 2008, votre UFAPEC est restée attentive à réfléchir à plus de 35 thèmes sur des problèmes liés à l'école et à la famille. Car nous voulons continuer de mettre à votre disposition des outils pour mieux appréhender l'environnement scolaire et culturel de vos enfants. Nous sommes convaincus que cela aidera à un meilleur épanouissement de tous. Toutes nos études et analyses sont disponibles sur notre site. Nous vous en présentons ici quelques unes, exemplatives de leur diversité. Nous vous proposons également de nous solliciter pour une animation sur l'un de ces thèmes. C'est le but du carnet de formation inséré dans la revue.



Périodique bimestriel  
publié par l'Union des Fédérations  
des Associations de Parents  
de l'Enseignement Catholique

Avenue des Combattants, 24  
1340 Ottignies  
Tél : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59  
e-mail : info@ufapec.be  
Avec le soutien du service  
d'Éducation permanente  
de la Communauté française

[www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)

Ont collaboré à ce numéro :  
F. Baie, P.-P. Boulanger, V. Dautrebande,  
J. Feron, D. Houssonloge, B. Loriers,  
M.-N. Tenaerts, J.-L. van Kempen

Illustrations: Charlotte Meert

Le contenu des articles  
n'engage que leurs auteurs.

Contact pour la revue et publicité :  
France Baie ou Bénédicte Loriers  
Avenue des Combattants, 24 (3è étage)  
1340 Ottignies  
Tél : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59  
e-mail : france.baie@ufapec.be  
ou benedicte.loriers@ufapec.be

Impression :  
IPM printing - Tél: 02/218.68.00

Editeur responsable : P.-P. Boulanger  
Avenue des Combattants, 24  
1340 Ottignies  
Tél : 010/42.00.50

SOMMAIRE

### Affiliez-vous GRATUITEMENT

à notre mouvement !

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées  
via notre secrétariat  
ou notre site [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)...

**Vous serez alors informé et représenté !**

(voir p.10 de la revue)

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50  
fabienne.vanmello@ufapec.be

### Comment obtenir la revue ?

Pour obtenir la revue bimestrielle  
« Les parents et l'école »

pour une année complète, nous vous demandons  
de virer le montant de **5 euros** au numéro de compte suivant :  
**210-0678220-48**

en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et  
le nom de votre école. Il vous est également possible de faire cette  
demande via notre site, par téléphone ou par e-mail.

### Comment nous soutenir et obtenir d'autres services que la revue ?

Vous désirez nous épauler dans notre action et faire de la collaboration famille-école  
un véritable objectif ? C'est possible en virant le montant de **15 euros** au numéro de  
compte suivant : **210-0678220-48.**

Il vous est également possible de faire cette demande  
via notre site, par téléphone ou par e-mail. **MERCI !**

2-3 Editorial - Agenda

4-5 Portrait de notre nouveau Président

6-7 **Politique scolaire**  
Mémorandum 2009

8 à 10 **Etude**  
Les jeunes et les loisirs : un libre choix ?

**D É T A C H A B L E**

11 à 14 **Le carnet des formations  
et des animations 2009**

15 à 21 **Nos analyses**

- L'école sans redoublement est-elle possible ?
- L'école aide-t-elle à résorber la fracture numérique ?
- La publicité envahit-elle l'école ?
- La participation des jeunes à l'école secondaire

22 **Enfant-roi ? Ecole et parents partenaires ?**

23-24 **Le salon « Parents »**



## AGENDA **A NE PAS MANQUER !**

### Le 17 février 2009, à 20h

L'UFAPEC organise une table ronde à propos de son étude : « *Les jeunes et les loisirs : un libre choix ?* » Lors de cette soirée, l'UFAPEC fera également le point sur l'actualité scolaire. **Avec** Marie-Noëlle Tenaerts, chargée des études et analyses de l'UFAPEC et Jean-Luc van Kempen, chargé de la rédaction du mémorandum UFAPEC 2009.

**Où ?** Au Collège Saint-Michel  
Boulevard saint-Michel, 24 – 1040 Bruxelles

**Bienvenue à tous ! Gratuit.**

**Pour plus de détails :**

voir notre site <http://www.ufapec.be/nos-analyses/> et les pages 8-9-10 de notre revue.

### Le 18 mars 2009, à 20h

L'Institut Sainte Marie à Huy, en collaboration avec l'UFAPEC, vous invite à une conférence-débat ayant pour thème : « *Comment s'y prendre avec nos ados ? Et l'autorité dans tout cela ?* »

**Avec** Eliane De Vleeschouwer, psychanalyste et formatrice pour l'ASBL Re-Ressources Enfances et l'association Française Dolto

**Où ?** A l'Institut Sainte-Marie  
Rue Vankeerberghen, 10-12 – Huy - **PAF : 2,50€**

### Du 20 au 22 mars 2009

**1<sup>er</sup> « Salon Parents »**, à Tour et Taxis-Bruxelles  
Des idées, des outils et des solutions pour les parents qui s'impliquent.

**L'UFAPEC y tiendra un stand et organisera deux conférences-débats, ayant pour thèmes: "L'adolescent et les conduites à risque" et "L'intégration de l'enfant différent dans l'enseignement ordinaire".**

**Pour plus de détails :**

voir les pages 23 et 24 de notre revue et notre site [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be).

### Le 23 mars 2009, à 20h

L'association royale des anciens du Collège Saint-Michel organise, dans le cadre de son cycle de conférences, une rencontre –débat ayant pour thème « *Internet : toute la vérité ?* »

**Où ?** Au théâtre Saint-Michel  
Rue Père Eudore Devroye – 1040 Bruxelles. - **PAF : 12€**

### Le 24 mars 2009, à 19h30

Une conférence sur le thème de la « *Dyslexie* » sera donnée par Madame Noëlle Debreuck, logopède et psychopédagogue et Madame Marianne Hallet de l'association belge de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage (apeda).

**Où ?** A l'ancienne école maternelle de l'école Saint-Joseph – place de l'église à 6920 Wellin. - **PAF : 3€**

**Pour plus de détails :** 0474/34.08.02. – [secretariat@apeda.be](mailto:secretariat@apeda.be) ou [valerie@espacechrysalide.eu](mailto:valerie@espacechrysalide.eu)

# Portrait \_\_\_\_\_ de notre nouveau président Pierre-Paul Boulanger

*Le 18 décembre, le Conseil Général a élu  
le nouveau président de l'UFAPEC.*

*Nous avons découvert une personne rigoureuse,  
engagée, très disponible et dotée d'un sens de l'humour  
à la liégeoise. Nous vous invitons à le découvrir.*



“ Le travail avec l'UFAPEC rejoint la plupart des valeurs fondamentales qui portent ma vie: respect, rencontre, estime de l'autre... Ces valeurs nous aident à faire grandir la part d'humanité qui est en nous. ”

## ● *Avez-vous des enfants ?*

Oui, j'ai trois enfants. L'aînée, Madeleine, a 19 ans et suit des études de chimie dans l'espoir d'être enseignante. La deuxième, Valentine, a 15 ans et est passionnée de musique. Et le cadet, Pierre, a 13 ans et adore le volley.

## ● *Quel genre de papa êtes-vous ?*

Je suis un papa proche de ses enfants visant à leur épanouissement et à leur autonomie.

## ● *De quelle région provenez-vous ?*

J'ai vécu toute ma jeunesse à Liège et j'habite, actuellement, dans le beau pays de Herve, dans les bocages...

## ● *Quelle est votre profession ?*

Je suis chef de service à l'administration de Verviers. Je m'occupe du bureau des étrangers qui gère les titres de séjours, les cartes d'identité des étrangers ainsi que les demandeurs d'asile.

*Le pays de Herve*



● *Quels sont vos hobbies ?*

Mon hobby principal est l'UFAPEC. Depuis l'arrivée de mon aînée à l'école primaire, je me suis toujours impliqué dans la vie de l'école. J'ai été longtemps président de l'association de parents et j'ai choisi maintenant de m'engager pour l'UFAPEC. Mais je m'adonne également à la danse de salon avec mon épouse, le cinéma avec mes enfants... J'aime aussi énormément le bricolage.

● *Dans une société où on court déjà tellement après le temps, pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans un poste de président ?*

Le poste de président me permet de réfléchir à des problèmes vastes, de rencontrer les motivés des motivés, de travailler avec des collaborateurs et des partenaires extrêmement intéressants. En tant que président, je souhaite être disponible pour les parents, que ceux-ci n'hésitent pas à faire appel à moi. Je n'hésiterai pas à aller sur le terrain, à répondre aux appels téléphoniques ou aux e-mails des parents. Le travail avec l'UFAPEC rejoint la plupart des valeurs fondamentales qui portent ma vie: respect, rencontre, estime de l'autre... Ces valeurs nous aident à faire grandir la part d'humanité qui est en nous.

● *Qu'est-ce qui vous soutient dans votre travail ?*

Il y a deux textes fondamentaux qui m'aident à cheminer dans mon travail: « Missions de l'école chrétienne » du conseil général de l'enseignement catholique (dont l'UFAPEC est cosignataire) et le Nouveau Testament.

● *Pourquoi promouvoir les associations de parents ou la collaboration famille-école ?*

Je pense que le bonheur des enfants et des familles passe inévitablement par un dialogue constructif entre le monde scolaire et la famille. Rechercher la collaboration, travailler en partenariat, établir des liens, ne pas rester seuls dans son coin doit, pour chacun d'entre nous, devenir un véritable leitmotiv !

“ Je pense que le bonheur des enfants et des familles passe inévitablement par un dialogue constructif entre le monde scolaire et la famille. ”

● *Quels sont vos projets, quel est votre plan d'actions dans les années futures (dans les grandes lignes) ?*

Il me semble qu'il est tout d'abord important pour l'UFAPEC de rencontrer un maximum de parents dans les différentes régions de notre belle Communauté française, d'être à l'écoute des inquiétudes et du vécu de tous les types de familles qui fréquentent les écoles de notre réseau. L'UFAPEC se doit d'être représentative.

Dans une société démocratique, il est important d'être clair sur nos moyens et nos objectifs. C'est ce que j'appelle la transparence. Nous devons être capables de rendre compte aux personnes qui nous font confiance. La communication et l'information sont des clefs essentielles.

Pour réaliser notre travail, il est crucial de nous rapprocher des autres partenaires qui oeuvrent également dans le domaine de l'enseignement. Nous souhaitons établir des synergies, des ponts, tout en gardant notre liberté, notre autonomie, notre indépendance.

Un des grands enjeux de l'UFAPEC sera également l'articulation entre le travail d'éducation permanente et l'animation des associations de parents. Afin de répondre à notre mission d'éducation permanente, nous proposerons des réflexions avec et pour les parents sur des thèmes qui les intéressent ou qui sont problématiques actuellement. Le travail d'animation consistera à répondre aux demandes des parents, à les informer et à les consulter. L'UFAPEC est également un relais, la courroie de transmission entre le terrain (les parents, les associations de parents) et les responsables ou hautes instances de l'enseignement.

● *Pour conclure, quel serait votre vœu pour cette nouvelle année 2009 ?*

Que 2009 apporte l'apaisement par rapport à des problèmes d'actualité qui prennent beaucoup trop d'énergie et nous éloignent des problèmes essentiels qui doivent être réglés dans nos écoles.

France Baie



# Mémorandum 2009

## *Améliorons l'enseignement pour nos adultes en devenir*

*En prévision des élections régionales du 7 juin 2009, un groupe de parents de l'UFAPEC a réfléchi durant plusieurs mois sur les points qui doivent être pris en compte par nos politiciens pour améliorer l'enseignement catholique de demain. Différents débats au sein de ce groupe de travail, du conseil d'administration et du conseil général de l'UFAPEC, une consultation des parents, la rencontre de différents partenaires de l'enseignement (SeGEC, CSC-enseignement, Centres PMS, directions, représentants des Pouvoirs Organisateur) ont permis de rédiger un texte d'une vingtaine de pages qui aborde 13 grands thèmes. Le Mémorandum 2009 de l'UFAPEC présente les principales attentes et propositions des associations des parents des écoles catholiques à l'égard de la formation des jeunes. Elles seront remises aux différents partis politiques dans les prochains mois, afin qu'une attention particulière et des moyens suffisants y soient apportés dès la prochaine législature.*

### LES THEMES ABORDES DANS LE MEMORANDUM 2009 DE L'UFAPEC

- Lutter contre l'échec scolaire
- Améliorer le passage du primaire au secondaire
- Renforcer le partenariat école-familles
- Favoriser l'apprentissage des langues étrangères
- Revaloriser la fonction enseignante
- Revaloriser l'enseignement technique et professionnel
- Simplifier la gestion administrative des écoles pour permettre aux directions d'assurer pleinement leurs fonctions pédagogiques et relationnelles
- L'enseignement spécialisé
- L'éducation aux médias et aux technologies de l'information
- Les centres psycho-médico-sociaux
- Les services de promotion de la santé à l'école
- Les allocations et prêts d'études
- Les internats de l'enseignement catholique

Nous résumons dans le présent article les cinq points prioritaires <sup>1</sup>.

## 1. LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

Afin de promouvoir la réussite des élèves et de prévenir les échecs, l'UFAPEC propose différentes pistes qui doivent être appliquées, de manière autonome, dans chaque école. Une réduction du redoublement permettra de dégager des moyens financiers qui pourront être investis de manière plus positive et plus efficace dans la prévention et la remédiation. Pour réduire le redoublement, nous insistons plus particulièrement sur l'utilisation de méthodes d'apprentissages variées, actives et inductives.

Le développement des compétences en lecture doit être une priorité permanente de chaque enseignant, à tous les niveaux d'enseignement. La famille exerce un rôle essentiel afin de favoriser le goût de la lecture. Des moyens doivent également être recherchés afin d'aider les familles qui peuvent difficilement exercer un rôle dans ce domaine.

Dans la mesure où l'évaluation des élèves est un des domaines qui a connu de grandes modifications à l'école, les parents demandent une meilleure information au sujet des systèmes d'évaluation utilisés.

<sup>1</sup> Consultez le texte complet du mémorandum 2009 de l'UFAPEC sur notre site : <http://www.ufapec.be>. Il vous sera envoyé par voie électronique sur simple demande à [jean-luc.vankempen@ufapec.be](mailto:jean-luc.vankempen@ufapec.be) ou 010/420050

## 2. AMELIORER LE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

Beaucoup de difficultés scolaires proviennent d'un manque de continuité entre les différents niveaux d'études. Il conviendrait donc de favoriser une progression continue tout au long du parcours scolaire. Si les difficultés de passage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ne peuvent pas être supprimées totalement, il faut donner aux écoles secondaires les moyens d'augmenter encore le climat d'accueil et d'ouverture. Il faut aussi insister sur le rôle essentiel du titulaire de classe en secondaire afin qu'il puisse être mieux à l'écoute des jeunes, d'organiser et d'évaluer la vie de la classe, de discuter des questions de vie qui préoccupent les élèves et de les faire progresser dans leurs méthodes de travail. Des concertations régulières et des formations devraient être organisées entre les enseignants du primaire et du secondaire.

## 3. RENFORCER LE PARTENARIAT ECOLE-FAMILLES

Toute politique visant à promouvoir le développement optimal du plus grand nombre des élèves nécessite des actions pour rapprocher l'école et les familles. Il convient donc de développer dans chaque école, avec la collaboration de l'association des parents des activités :

- où les parents peuvent découvrir les attitudes qui favorisent chez l'enfant la curiosité, le désir d'apprendre et de progresser, la persévérance dans l'effort, la connaissance de soi, la confiance en soi, l'autonomie, la prise de responsabilités et l'équilibre affectif;
- qui rendent l'école plus familière aux parents grâce à des informations sur les objectifs des programmes d'études, sur les méthodes et sur les différentes filières ;
- qui favorise la disponibilité des enseignants aux contacts avec les parents.

Conduire le maximum d'enfants au développement optimal de leurs possibilités: tel est le but auquel il convient de s'atteler.

## 4. FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES ETRANGERES

Il importe d'intensifier l'apprentissage des langues pour tous les élèves grâce à une multitude d'approches. L'enfant doit être initié à la diversité des langues et des cultures le plus tôt possible. Si le moment du démarrage peut varier, l'essentiel est en tout cas d'assurer le continuum pédagogique une fois entamé le parcours. L'amélioration de l'offre d'immersion pour tous les publics est indispensable.

Les écoles et les associations de parents devraient spontanément fournir à toutes les familles une meilleure information sur les outils et les activités à leur disposition au sein et/ou en-dehors de l'école.

La pénurie d'enseignants dans les matières linguistiques, ainsi que les lourdeurs administratives constituent deux difficultés structurelles majeures. Une solution serait de simplifier les démarches administratives liées à l'engagement d'enseignants native speakers. Une autre solution serait de favoriser les échanges entre enseignants de différentes communautés linguistiques en supprimant l'obligation de faire la preuve de la connaissance **approfondie** de la langue de l'école dans laquelle ils enseignent ; une connaissance courante suffirait largement et faciliterait ce type d'échanges.

L'apprentissage des langues dépasse évidemment le cadre strictement scolaire. Les médias constituent, à ce titre des vecteurs non négligeables, la télévision en particulier. Privilégier le sous-titrage des interventions en langues étrangères dans les journaux télévisés, les documentaires et les fictions permettrait par exemple de mieux exploiter le potentiel des médias.

## 5. REVALORISER LA FONCTION ENSEIGNANTE

L'enseignant exerce une fonction essentielle au sein de la société. Sa mission s'est complexifiée compte tenu de la progression fulgurante des technologies et de l'évolution des valeurs. Les parents s'inquiètent du manque d'enseignants, voire même de la pénurie qui sévit dans certains cours.

Le choix d'études de l'enseignement supérieur pédagogique doit procéder d'un choix conscient, positif et motivé. Il est indispensable d'expliquer à ceux qui se destinent à la carrière d'enseignant toute la complexité de cette fonction et toutes les qualités professionnelles et humaines qui sont requises pour l'exercer.

*En tant que représentant des parents de l'Enseignement Catholique, l'UFAPEC entend insister sur la nécessité de fédérer les forces vives de l'éducation, afin que tous, solidairement, (enseignants, directions, étudiants, parents, politiques,...) cassent la spirale de l'échec à l'école. Seul un enseignement reposant sur des bases solides et sur une coordination de ces différents niveaux (en respectant l'autonomie et les différences de chacun), permettra à tous de trouver place dans l'école et dans la société.*

Violaine Dautrebande  
et Jean-Luc van Kempen

# Les jeunes et les loisirs : un

*Alors que certains jeunes multiplient les activités extrascolaires, prennent des cours de langues, font du sport, pratiquent des activités physiques et intellectuelles, d'autres s'adonnent à des « loisirs » différemment perçus par la norme sociale. On entend souvent dans le vocabulaire populaire que les jeunes ne font plus rien, ils sont planqués derrière leurs écrans, voire traînent dans les rues. Certains incriminent les jeunes eux-mêmes, leurs parents ou tuteurs légaux, d'autres pointent du doigt les politiques en matière de développement et de démocratisation culturelle. Comprendre ce que font les jeunes de leurs temps libres et comprendre leurs représentations par rapport à leurs pratiques culturelles nous paraît primordial. Les pratiques culturelles permettent en effet de saisir le mode d'insertion sociale et économique : les jeunes se démarquent, affirment des goûts... et des couleurs, qui ne se discutent pas... ?*

d'une vie, les loisirs ont pris de plus en plus d'importance : allongement des études (scolarité devenue obligatoire) entrée plus tardive dans le monde du travail, allongement de l'espérance de vie, etc. En outre, le triomphe des loisirs marchandises avec l'entrée dans la société de consommation a permis de développer ce que l'on appelle la culture de masse. De nos jours, nous assistons de nouveau à une transformation due à l'avènement de la culture de l'image avec l'apparition de la télévision et de l'Internet.

Afin de mieux comprendre les enjeux de l'appropriation de la culture, il nous semble important d'en donner une définition. En utilisant la définition proposée par le professeur en sociologie, Georges Liénard, la culture est entendue comme un système complexe de connaissances permettant à l'individu d'observer le monde dans lequel il est inscrit mais également la culture comme moyen d'action<sup>1</sup>. L'individu qui "comprend", qui saisit les enjeux de la société dans laquelle il vit sera davantage pourvu de moyens (de

A la question : pour quoi font-ils ce qu'ils font ? La réponse des préférences individuelles se révèle incomplète et insuffisante. En outre, nous nous sommes posé la question de voir ce qui favorise ou ce qui fait obstacle à la culture. Même s'il reste une part de choix dans les loisirs, on remarque qu'ils dépendent de différents facteurs.

Depuis la révolution industrielle, la perception des loisirs et le temps d'occupation individuel ont subi de profondes mutations. D'une part sur le long terme, avec l'avènement d'une réglementation qui définissait le temps de travail et donc, les temps libres. D'autre part, sur l'échelle



# libre choix ?

s'exprimer, de donner son avis, d'agir, etc.) que ceux qui ne bénéficient pas de l'apport de ce que Bourdieu appelle le capital culturel<sup>2</sup>. Pour ce dernier, « *la société est un système de domination qui ne se fonde pas seulement sur la force ou sur la fortune, mais aussi sur la culture, qui constitue une ressource, un capital<sup>3</sup>, permettant d'atteindre des positions sociales avantageuses ou de s'y maintenir. La domination culturelle masque d'autres formes de domination et les rend plus acceptables. Ceux qui supporteraient difficilement d'être relégués à des positions inférieures par la force ou la fortune acceptent d'être devancés par d'autres plus diplômés ou plus cultivés.* »<sup>4</sup>

Cependant, alors que l'objectif était de doter toutes les classes sociales des mêmes chances d'émancipation sociale, les résultats marquent des inégalités bien plus profondes : la démocratisation culturelle amorcée dans les années 60 se révèle n'être que relative. Bien que l'accès de certains équipements culturels soit facilité, la fréquentation de ces équipements reste moindre pour les franges de population qui y sont moins familiarisées, autrement dit qui sont moins dotés de capitaux culturels. Deux institutions participent au développement des capitaux culturels : la famille et l'école.

## La famille et l'école

Instance cruciale de la socialisation primaire, la famille est le premier lieu d'apprentissage. Toutefois, des disparités existent au sein des familles, qu'elles soient elles-mêmes plus dotées en capitaux ou non. On remarque en effet différentes variables qui permettent d'expliquer l'orientation vers tel ou tel type de loisirs. Premièrement, l'origine socioéconomique des parents influence considérablement les loisirs de leurs enfants. On note une corrélation importante entre le type de loisir que les parents pratiquent et les loisirs de leurs enfants. Deuxièmement, on remarque

<sup>1</sup> D'après LIENARD G., « Sociologie de la culture », Université catholique de Louvain, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, diffusion universitaire Ciaco, 2006, pp. 2-3

<sup>2</sup> D'après BONNEWITZ P., « Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu », 2<sup>ème</sup> Edition, Bibliothèque Major, Presses Universitaires de France, Paris, 2002

<sup>3</sup> Bourdieu définit le capital culturel comme étant l'ensemble des qualifications intellectuelles soit produites par le système scolaire, soit transmises par la famille : les deux institutions principales dans la socialisation de l'individu.

<sup>4</sup> GROSSETTI M., "Pratiques culturelles et hiérarchies sociales.", EspacesTemps.net, 10.11.2004 <http://espacestemp.net/document782.html>



une deuxième variable qui est celle des études accomplies par les parents, le volume de leur capital culturel. Plus les parents seront proches de la "culture légitimée", plus le panel des pratiques culturelles s'élargit: sport, musées, visites culturelles, etc. et se rapprochent de la culture scolaire.

L'école quant à elle, alors qu'elle est le lieu principal de qualifications est considérée comme davantage accessible pour les élèves issus de classes sociales mieux dotées en capitaux culturels. A l'inverse, ceux qui n'ont pas été mis en contact direct avec la culture en dehors de l'école, seront défavorisés sur le plan purement scolaire. On observe ainsi une fracture opérée par le système scolaire.

L'offre de loisirs disponible varie selon l'espace et le temps: le XXI<sup>e</sup> siècle offre une multitude de loisirs inexistants en début de siècle précédent. L'Internet et le monde de l'image ont changé nos repères et nos pratiques de sociabilité. En outre, habiter la ville ou la campagne amène les jeunes à poser des choix différenciés: l'offre culturelle étant généralement plus développée en ville que dans le milieu rural. Dans une approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques<sup>5</sup>, l'observation est faite d'une nature générationnelle des évolutions: marquée par la progression de la culture de l'écran; généralisation de l'écoute enregistrée et d'une baisse de la lecture. Les équipements individuels détenus par les jeunes (acquis ou offerts) tels que les équipements en hi-fi, l'ordinateur personnel, la télévision et la console de jeux, ont tendance à renforcer ce que Sylvie Octobre appelle la "culture de chambre"<sup>6</sup>. Cette nouvelle culture se développe en même temps que des milliers de connections, de partages qui participent dès lors à la construction identitaire. La possibilité de se créer un personnage, de se révéler, de changer d'identité, etc. fait désormais partie de la culture "en chambre" du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le développement des équipements multimédias a contribué au changement de certaines pratiques culturelles (jeux, mails, chats, rencontres, achats, découvertes, etc.).

Les loisirs, pourtant dépourvus d'enjeux sociaux de prime abord, sont devenus de véritables espaces de distinction. Les choix posés par les jeunes sont des

choix souvent rationnels et conscients de leur *logique de classe*: les jeunes pratiquent des loisirs qui dépendent directement des capitaux économiques, culturels, sociaux, etc. disponibles. Ils se répartissent inégalement entre des loisirs et des pratiques de consommation "nécessaires" et ceux qui dépensent de manière ostentatoire, dans une perspective de "distinction". Par exemple, les tenues vestimentaires adoptées, la musique écoutée en permanence (on parle de boom musical), les idéologies que ces chansons véhiculent, etc.

En dépit des obstacles matériels (par exemple la frontière réelle produite par la détention ou non de capitaux économiques), il existe des obstacles symboliques qui freinent ou empêchent l'accès de certaines pratiques telles que la compréhension de certaines œuvres artistiques, les références faites à l'histoire dans certains documents cinématographiques, etc. Pour Bernard Lahire, la théorie de la légitimité culturelle « *étudie essentiellement les distances et les rapports socialement différenciés à "la culture", les fonctions sociales de "la" culture et les effets sociaux de la domination de cette culture sur les groupes les plus démunis culturellement.* »<sup>7</sup> En effet, comme le souligne Paul Di Maggio, « *des frontières peuvent être établies non seulement par des codes inhérents au travail artistique lui-même, mais aussi par le contexte social de son appropriation.* »<sup>8</sup>

Les jeunes sont confrontés à poser de nouveaux "choix" dans leurs expérimentations identitaires et les cultures musicales deviennent des espaces d'identification mais aussi de démarcation. Elles proposent des valeurs, des messages sur la société dans laquelle ils vivent et aiguise leur regard dans leur réalisation de "soi".

Tenaerts Marie-Noëlle

Sociologue, chargée d'études et d'analyses

### EN SAVOIR PLUS ?

L'étude complète est disponible sur le site  
<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

Une soirée aura lieu sur ce sujet au Collège Saint-Michel à Bruxelles, le 17 février 2009, à 20h.  
Vous êtes tous les bienvenus !  
Entrée gratuite.

<sup>5</sup> Secrétariat général, Délégation au Développement et aux Affaires Internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », « Culture Prospective », disponible sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps2007-05>

<sup>6</sup> OCTOBRE S., « Que font les jeunes de leurs loisirs », in Sciences Humaines, n°152, août-septembre 2004

<sup>7</sup> LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006, p. 35

<sup>8</sup> DI MAGGIO P. cité dans LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006, p. 80



*Aux 4 coins  
de la Communauté française,  
nos animateurs se déplacent  
dans votre école.*

Pour s'informer  
et débattre  
Formations  
et  
animations  
UFAPEC  
2009

## MODALITÉS GÉNÉRALES :

L'UFAPEC est un mouvement d'éducation permanente. Elle est reconnue, dans le décret Missions, comme représentante des parents d'élèves de l'enseignement catholique en Communauté française et consultée comme telle par les instances politiques et les médias.

Suivant les principes de l'éducation permanente, l'UFAPEC se penche sur des sujets dont l'enjeu est conséquent pour la société et la démocratie qui doit y régner. Nous vous proposons une dizaine d'animations sur base des études et analyses réalisées en 2008 (<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>).

L'UFAPEC a pour objectif d'éveiller les consciences des parents en leur donnant le recul nécessaire pour se forger leurs propres opinions. L'information, l'éducation et la formation sont, pour l'UFAPEC, des clefs nécessaires et indispensables pour faire évoluer les mentalités.

Par ailleurs, l'UFAPEC soutient les Associations de Parents (AP) au quotidien dans leur fonctionnement et leur gestion. Outre des dossiers à votre disposition, nous vous proposons une série d'animations dans le 2<sup>ème</sup> volet.

**PUBLIC :** Parents, enseignants, direction, éducateurs, PMS et autres partenaires...

**GROUPE :** 10-30 participants environ

**DURÉE :** 2 h (renouvelables à la demande selon les thématiques)

**DATE :** à déterminer ensemble

**COÛT :** animations gratuites pour les AP en dehors des frais de déplacement des animateurs



# 1. Education permanente : thèmes de société liés à l'éducation et l'enseignement

## 1) Collaboration école-famille. Pourquoi ? Jusqu'où ? Quel rôle à jouer en tant que parents ?

Diverses questions peuvent être abordées :

*Le lien famille-école :* Comment avoir un langage commun et mieux communiquer avec les enseignants ? Comment soutenir l'enfant sans envahir l'école ? Les parents ont-ils un droit de regard sur la pédagogie de l'école ?

*Implication des parents dans la scolarité :* Quelle doit être l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant ? Peut-on soutenir son enfant sans maîtriser les matières étudiées ? Quelle attitude avoir par rapport aux devoirs et aux punitions ? Quand faut-il recourir à des cours particuliers ? Comment favoriser les liens école-famille en milieu populaire ?

## 2) Ecole de la réussite ou de l'échec ?

**Constat :** Seulement 41 % des élèves sont "à l'heure" en 6ème secondaire ordinaire ; le taux de redoublement est de 4,4% en primaire ordinaire et de 13,4% en secondaire ordinaire ; le surcoût engendré par l'échec scolaire représente 6% du budget de l'enseignement (350 millions d'euros)

**Partant de ce constat, diverses questions peuvent être abordées :** l'école sans redoublement est-elle possible ? Le système scolaire finlandais, un exemple à suivre ? Que faire avec un enfant en décrochage scolaire ? Quand faut-il recourir à des cours particuliers ? Que penser de l'évaluation ? La lecture est un prérequis à tous les apprentissages, que faire avec un enfant qui a du retard ?

<sup>1</sup> Réunion adressée à plusieurs écoles



## 3) Le malaise dans la fonction enseignante

(réunion régionale<sup>1</sup>  
avec la participation d'enseignants)

Des élèves face à des enseignants déprimés, stressés ou, au pire, face à des machines, voici un scénario catastrophique pour le futur... Et pourtant, la pénurie rencontrée aujourd'hui, dans la fonction enseignante et la démotivation de certains sont des indices qui posent question. L'évolution de notre société, centrée sur l'individu, a-t-elle conduit l'enseignant à changer son métier et à s'en éloigner ? Quelles sont les pistes d'actions pour tenter d'atténuer ce malaise ?



## 4) L'autorité est-elle en crise ?

(réunion régionale<sup>1</sup>  
avec la participation d'enseignants)

Diverses questions peuvent être abordées :

*L'autorité des parents :* l'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ? Ils crient, insultent, menacent, cassent ou cognent, ces enfants tout puissants, nouveaux chefs de famille qui font la loi. Face à eux, des parents épuisés, déroutés.

*L'autorité des enseignants :* certains parents reprochent aux professeurs « de se laisser marcher sur les pieds ». Les enseignants soulèvent, eux, la problématique du pouvoir, associée à celle de l'autorité. Il ne s'agit pas exclusivement d'un pouvoir à exercer sur les élèves mais d'une problématique plus complexe par rapport au système scolaire dans son ensemble.



## 5) L'intégration des élèves handicapés dans l'enseignement ordinaire : enfin possible en 2009 ?

Début 2009, l'intégration des élèves en situation de handicap ou dits « à besoins spécifiques » dans l'enseignement ordinaire sera officialisée et soutenue.

Pourquoi l'intégration ? Qui pourra bénéficier de l'intégration ? A quelles conditions ? Qu'est-ce qui va changer pour l'école ordinaire qui accueille l'enfant et pour l'école spécialisée qui l'accompagne ? Pourquoi l'enseignement spécialisé est-il trop souvent perçu de manière négative ? L'enseignement spécialisé est-il destiné à disparaître dans la forme que nous lui connaissons ?

## 6) Les pratiques culturelles des jeunes et l'incidence de la société de consommation

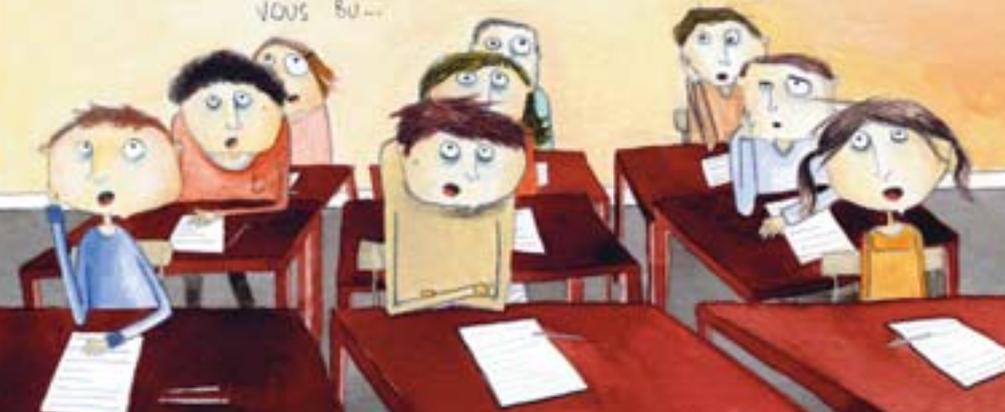
Comprendre ce que font les jeunes de leurs temps libres et comprendre leurs représentations par rapport à leurs pratiques culturelles nous paraît primordial. Les pratiques culturelles permettent en effet de saisir le mode d'insertion sociale et économique : les jeunes se démarquent, affirment des goûts... et des couleurs, qui ne se discutent pas...

A la question : *pour quoi font-ils ce qu'ils font ?* La réponse des préférences individuelles se révèle incomplète et insuffisante. Même s'il reste une part de choix dans les loisirs, on remarque qu'ils dépendent de différents facteurs, hérités notamment lors des premières étapes de notre socialisation : la famille et l'école.

## 7) La publicité envahit-elle l'école ?

La publicité touche un public juvénile notamment par la voie des écoles. Certaines entreprises proposent aux écoles des actions soi-disant philanthropiques ou éducatives mais qui sont en substance bien commerciales. Même s'il existe une interdiction légale qui empêche la publicité d'envahir la sphère de l'école, certaines entreprises voraces arrivent tout de même à leurs fins.

JE BOIS DU COLA  
TU BOIS DU COLA  
IL BOIT DU COLA  
NOUS BUVONS DU COLA  
VOUS BU...



## 8) Pourquoi et comment favoriser la mixité sociale dans les écoles ?

Des mesures dites de « discrimination positive » ou encore le décret « inscription », rebaptisé « mixité », nous amènent à poser la question même de ces répartitions dans, d'une part, les écoles « huppées » et, d'autre part, dans des écoles que l'on qualifie vulgairement d'écoles « poubelles ». Ces écoles deviennent des lieux de relégation dans des quartiers déjà stigmatisés...

Diverses questions peuvent être abordées : aspects ségrégatifs ou intégratifs socio-spatiaux des écoles et des quartiers où les écoles sont implantées. Comment les écoles de l'enseignement secondaire soignent-elles leur image de marque ? Causes et fonctionnement de la hiérarchisation entre écoles secondaires. Les concertations entre établissements scolaires peuvent-elles favoriser une meilleure mixité sociale ? Le système scolaire finlandais : un exemple à suivre ? L'intégration des élèves issus de l'immigration.

## 9) L'école aide-t-elle à réduire la fracture numérique ?

Réduire la fracture numérique est un enjeu démocratique essentiel. L'école semble le lieu idéal d'ouverture, d'apprentissage et de nivellement des différences particulièrement dans le cas d'Internet et donc des ordinateurs. Cependant, il ne suffit pas de mettre des ordinateurs à disposition des écoles pour que tous les enfants maîtrisent les compétences et les connaissances fondamentales pour un usage autonome et efficace.

## 10) La déviance

– Des jeunes et des déviants : Les dégradations de l'espace urbain, la mise en place de politique sécuritaire, le développement des appareils de contrôle, les graffitis, les « tags » etc. sont autant d'indicateurs qui dévoilent un espace en tensions permanentes. Loin de se fier aux stéréotypes et aux représentations sur les jeunes dans l'espace urbain, l'UFAPEC pose la question de savoir quels sont les incitants qui poussent les jeunes (ou non) à commettre des actes de déviance.

– Approches sociologiques de la déviance : Les jeunes sont-ils plus violents aujourd'hui qu'hier ? Ont-ils tous un potentiel de déviance ? L'objectif est de comprendre les dynamiques qui amènent, à un moment ou à un autre, à poser un acte ou adopter un comportement considéré comme déviant.

## 2. Animation : outils, trucs et ficelles pour l'Association de Parents

### 1) *Création d'une Association de Parents : objectifs, pistes pour un bon départ*

De nombreuses écoles ne disposent pas encore d'association de parents. Certains parents, désireux de collaborer avec l'école, aimeraient créer une association de parents reconnue officiellement par l'UFAPEC. Pour les aider à définir les objectifs de celle-ci, la place dans un mouvement associatif tel que le nôtre, dans la structure de l'enseignement catholique et dans la vie de l'école, nous leur proposons une animation sous forme de pistes pour un bon départ.

### 2) *Association de Parents et école : réflexion sur nos rôles et devoirs respectifs. Terrains et limites*

Il en va de même pour une association de parents...

Les droits et les devoirs d'une association de parents, ce qu'elle peut faire ou ne pas faire, ce qu'elle peut dire ou ne pas dire... doit être défini tous ensemble, avec les différents partenaires de la communauté éducative. Rien de tel que des carrefours entre enseignants et parents !

### 3) *Constitution d'un ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) au sein de l'Association de Parents. Aide et conseils*

Une association de parents a besoin d'un minimum de structure pour se constituer et durer. Il est bon que quelques orientations et réglementations soient couchées sur papier afin que l'association de parents soit transparente et conforme aux desiderata des parents.

### 4) *Devenir délégué-parent dans sa classe. Un relais bien utile*

Assurer la liaison entre les parents d'élèves d'une classe, le titulaire de la classe, l'association de parents, et la direction n'est pas toujours facile. Il faut parfois prendre le temps de mieux comprendre son rôle d'animation, d'information et de relais.

Discussion sous forme de carrefours.

### 5) *Formation en conduite de réunions. Trucs et ficelles*

Animer une réunion, respecter les objectifs de la réunion, respecter le timing, susciter le débat, faire participer les parents... Voici quelques points importants que les responsables d'Associations de Parents et/ou les parents délégués de classe doivent fréquemment mettre en œuvre.

### 6) *Le Conseil de Participation*

Son fonctionnement, ses compétences... Quelle place prendre en tant que parents ? Comment représenter l'ensemble des parents de l'école et assurer un bon relais des informations ? Certains parents sont présents au Conseil de Participation mais ne savent pas toujours comment informer les autres parents de ce que qu'est cet organe ou de ce qu'on y dit et y fait. Comment les parents membres du Conseil de participation peuvent-ils représenter les autres parents et parler en leurs noms ? Un débat s'impose.



# L'école sans redoublement est-elle possible ?

Tous les chercheurs qui ont analysé les effets du redoublement ont souligné qu'il ne permettait pas nécessairement à l'élève de repartir d'un bon pied et que, bien souvent, il entraînait un découragement et une démotivation.

Pourtant, le redoublement est encore considéré par les enseignants et les parents comme une nécessité pour remettre les élèves à niveau.

On sait aussi que les pays qui obtiennent les meilleurs résultats lors d'enquêtes internationales (Finlande, Suède,...) sont ceux dont le système éducatif n'impose le redoublement qu'à titre exceptionnel. *« Dans les pays qui l'ont supprimé depuis longtemps, le redoublement semble aussi archaïque et cruel que les supplices médiévaux ou les remèdes des médecins de Molière et on y a quelque peine à imaginer qu'il existe des pays développés où on le pratique encore.. »*<sup>1</sup>

## Comment diminuer le nombre de redoublements ?

Le redoublement se justifierait beaucoup moins si les difficultés des élèves étaient prises en charge de manière individualisée et efficace au moment où elles apparaissent.

La structure par classe augmente également les décisions de redoublement dans la mesure où un certain nombre d'enseignants ont l'impression que certains élèves ne sont pas suffisamment prêts pour "affronter" les difficultés qui seront imposées dans l'année supérieure.

Une école qui décide de faire moins appel aux redoublements devrait s'engager dans une réflexion en concertation entre tous les enseignants afin de trouver d'autres solutions aux incompréhensions, difficultés et démotivations des élèves. Il faudrait aussi favoriser une continuité effective des apprentissages et des parcours scolaires des élèves. Le redoublement devrait être remplacé par des remédiations, par la recherche de moyens de mieux motiver les élèves, par une meilleure prise en compte de leurs difficultés intellectuelles et psychologiques.

*« Si le redoublement est banni, il faut en contrepartie assurer aux élèves une progression souple et continue*



*tout au long de leur(s) parcours scolaire(s), en misant sur la différenciation pédagogique et sur la collaboration entre les enseignants (ce qui sous-tend les notions de collégialité et de co-responsabilité à l'égard des élèves). »*<sup>2</sup>

S'il est important de comptabiliser les manques, il faut savoir que l'enfant progressera plus facilement sur la base de ses réussites. La pédagogie de la réussite est celle qui veut donner confiance, qui veut susciter l'envie de faire mieux en valorisant les enfants, leurs capacités de comprendre, d'entreprendre, d'imaginer et de créer.

**Jean-Luc van Kempen**

**En savoir plus ?**

**Voir notre site**

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

<sup>1</sup> PERRENOUD Philippe, De la critique du redoublement à la lutte contre l'échec scolaire, in Eduquer et Former, Théories et Pratiques, Bruxelles, juin 1996.

<sup>2</sup> TRONCIN Thierry, « Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de sa légitimité », Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Bourgogne, UFE Sciences Humaines, juillet 2005.

# L'école aide-t-elle à résorber la fracture numérique ?

*Il n'y a plus guère de doute*

*dans le fait que l'utilisation et la maîtrise*

*des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des enjeux de position sociale importants, que ce soit pour faire des études, dans le cadre de son travail ou même dans la vie quotidienne. La fracture numérique parle du décalage qui existe entre les personnes qui utilisent avantageusement les TIC et celles qui ne les utilisent pas ou peu.*

Nos gouvernements successifs et l'Europe ont bien compris que la réduction de la fracture numérique est un enjeu démocratique de taille. Pour preuve, les divers plans et mesures mis en place depuis une décennie pour essayer de diminuer celle-ci : Plan Multimédia à Bruxelles (depuis 1998), Cyber-écoles / Cyberclasse en Wallonie (depuis 1998), Plan national d'action contre la fracture numérique (2005), *Internet pour tous* (2007), e-Europe 2005, Plan d'Action izo10,...

Pour l'UFAPEC, quel meilleur outil que l'école gratuite et obligatoire peut-on espérer pour initier et familiariser les enfants de chaque génération aux technologies de leur époque ? Toutefois, il est indispensable de préciser quels sont les mécanismes de cette fracture pour cerner le problème et voir dans quelle mesure l'école peut y apporter des solutions et sous quelles conditions.

## La fracture

La notion de *fracture numérique* s'est révélée après analyse, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, mettant en perspective des enjeux de société importants comme discriminations et démocratie ou encore l'influence grandissante des nouvelles TIC et particulièrement d'Internet, dans la vie sociale.

L'image la plus courante de fracture numérique est celle qui distingue de façon nette et quantifiable deux groupes : ceux qui ont accès aux TIC et ceux qui en sont dépourvus. On parle ici de déficits en termes de moyens, d'équipements et d'accès. En 2007, 67% des ménages possèdent un ordinateur en Belgique et 60% des ménages ont une connexion Internet<sup>1</sup>. C'est ce que l'on a appelé *la fracture numérique au premier degré* et qui concerne la dimension matérielle de celle-ci.

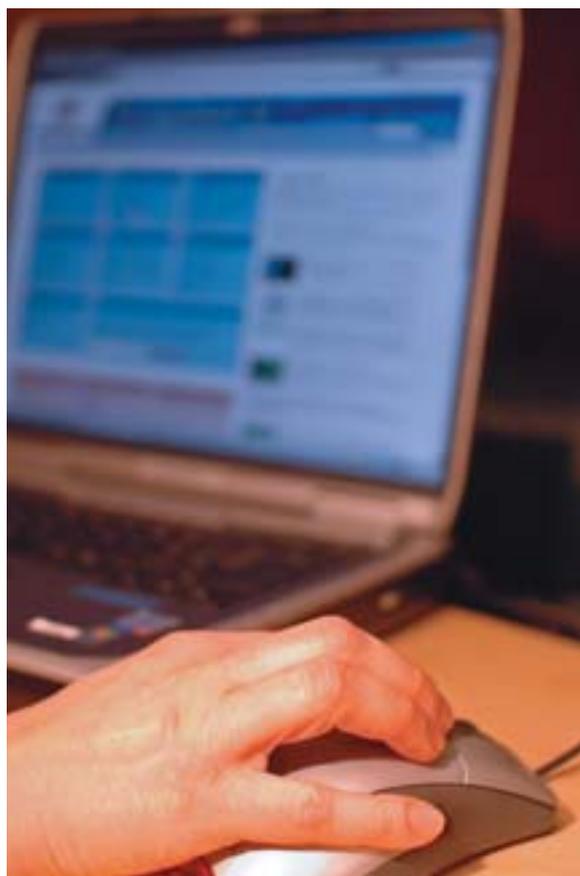
Cependant, disposer d'un accès à Internet par exemple, n'en garantit pas une pratique autonome et efficace, pouvant déboucher sur des bénéfices pour son utilisateur. « (...) il devient vain de penser que la seule démocratisation de l'accès aux TIC, et à Internet en particulier, soit synonyme de plus d'égalité<sup>2</sup>. »

C'est ainsi que le concept de fracture numérique du second degré est apparue. On parle alors des compétences et des connaissances nécessaires au maniement et au profit des TIC. Elles se répartissent en trois niveaux :

- **Les compétences instrumentales** : elles ont trait à la manipulation du matériel et des logiciels.
- **Les compétences structurelles ou informationnelles** : elles concernent la nouvelle façon d'entrer dans les contenus en ligne, c'est-à-dire chercher, sélectionner, comprendre, évaluer, traiter l'information. Et ce, tant au niveau des formats et des données techniques qu'au niveau du contenu de l'information.

<sup>1</sup> SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique. « La fracture digitale se résorbe : 10% de ménages en plus sur la toile. » oct 2007

<sup>2</sup> BROTCOME P. et VALENDUC G. « Construction des compétences numériques et réduction des inégalités. Une exploration de la fracture numérique au second degré. » Etude de la Fondation Travail-Université pour le SPP Intégration Sociale. Juin 2008



- **Les compétences stratégiques** : elles concernent l'aptitude à utiliser l'information de manière proactive, à lui donner du sens dans son propre cadre de vie et à prendre des décisions en vue d'agir sur son environnement professionnel et personnel.

Les compétences stratégiques et les compétences informationnelles étaient déjà nécessaires avec les médias écrits et audiovisuels, mais **les médias interactifs en ligne en accentuent l'importance et l'urgence de les maîtriser.**

## A l'école

L'école pourrait améliorer l'accès aux TIC des élèves :

- Pour les élèves n'ayant pas d'ordinateur et/ou Internet, outre la stigmatisation, le fait d'être dépendant des horaires d'accès aux classes équipées de machines pose des problèmes de mobilité (si le bus est déjà parti ou si on co-voiture par ex.) et de récréations limitées, entre autres. Une mise à disposition à domicile de matériel (portable) de l'école, pourrait être une solution offrant en plus, un support et une maintenance accessibles, tout en limitant un risque d'endettement des familles.
- Encourager l'utilisation de logiciels libres limite un des problèmes financiers aussi bien pour les élèves que pour les écoles mais pose d'autres difficultés comme ceux de la compatibilité par exemple. Incité par le plan Multimédia à Bruxelles par exemple : l'offre portait sur un nombre de postes plus élevé si l'école faisait le choix d'utilisation de logiciels libres.

Concernant les connaissances nécessaires :

- Les élèves doivent avant tout avoir **un niveau de lecture et d'écriture suffisant**. L'outil informatique est une application concrète et motivante de la nécessité des acquis de base.
- Il est important que l'école soit équipée de matériel performant qui permette aux enfants de se familiariser avec des outils actuels (et pas du matériel lent et déclassé), qu'ils aient **tous la possibilité de manipuler eux-mêmes les machines** et qu'ils bénéficient d'un accompagnement adapté. Or 41,5% des jeunes n'utilisent jamais Internet à l'école, et 35,3% ne le font que rarement.<sup>3</sup> Cela ne fait donc que 23,2% des élèves qui l'utilisent régulièrement.
- Il s'agit également de **rester à niveau dans sa connaissance** des TIC. Les technologies sont dans une telle frénésie d'évolution, que l'utilisateur doit s'adapter en permanence au niveau des applications comme du matériel. L'exemple en est frappant avec le Gsm, qui il y a quelques années encore servait à téléphoner et qui est aujourd'hui un appareil photo, agenda, réveil, lecteur MP3, connecté sur le net, etc.

*« (...) Ces compétences plus transversales n'appartiennent pas au registre des compétences numériques. Elles renvoient aux dimensions plus large de "l'apprendre à apprendre" – ceci permet à l'usager de se former à bon escient, en temps voulu, pour maintenir, dans la durée, son niveau de maîtrise des TIC – ainsi qu'à d'autres compétences sociales qui lui permettent de s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie. <sup>4</sup> »*

Nous voyons donc bien, que l'école ne peut aider à résorber la fracture numérique que **si elle forme les élèves à acquérir eux-mêmes les compétences nécessaires**. Or l'utilisation des ordinateurs et plus spécifiquement d'Internet à l'école est loin d'être fréquent. L'enquête internationale Médiapro sur l'utilisation d'Internet par les adolescents le démontre : *« l'école ou les lieux publics sont largement boudés. Trois jeunes sur quatre déclarent ne jamais y utiliser Internet. <sup>5</sup> »*

## Conclusion

Aucune solution simple ne se dégage pour lutter contre la fracture numérique, ce concept est mouvant, en évolution constante comme les TIC elles-mêmes et leur influence sur notre société. Influence dont nous devons rester conscients et maîtres, pour que les TIC demeurent des outils aux services des hommes et non des instruments de pouvoir et de hiérarchisation sociale.

**L'école ne se donne pas encore les moyens d'inclure les pratiques TIC dans le quotidien de tous les élèves, et c'est donc le plus souvent à la maison que les choses se passent, avec des réalités fort différentes d'un foyer à l'autre.**

Il est urgent que les jeunes générations puissent bénéficier d'un apprentissage réel à l'école, aux accessoires informatiques, avec éducation à la recherche de l'information, à l'esprit critique des outils et des démarches utilisées !

Julie Feron

**En savoir plus ?  
Comprendre les fractures numériques  
du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>sd</sup> degré et  
L'école aide-t-elle  
à réduire la fracture numérique ?  
<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>**

<sup>3</sup> Enquête Médiapro menée fin 2005, début 2006 auprès de 941 jeunes de 12 à 18 ans en Communauté française de Belgique.  
<http://www.media-animation.be/-Etudes-.html>

<sup>4</sup> BROTCOME P. et VALENDUC G. Op.cit

<sup>5</sup> Enquête Médiapro. Op. cit.

JE BOIS DU COLA

TU BOIS DU COLA

IL BOIT DU COLA

NOUS BUVONS DU COLA

VOUS BU...



## La publicité envahit-elle l'école ?

*Notre société évolue... la pression consumériste est à son apogée. De plus en plus souvent, la publicité touche un public juvénile par la voie des écoles. Certaines entreprises proposent, en effet, aux écoles des actions soi-disant philanthropiques ou éducatives mais qui sont en substance bien commerciales. Même s'il existe une interdiction légale<sup>1</sup> qui empêche la publicité d'envahir la sphère de l'école, certaines entreprises voraces arrivent tout de même à leurs fins. Parfois dupées par ces actions déguisées, parfois naïvement convaincues, parfois obligées par le manque de moyens financiers dont souffre la majorité des établissements scolaires, mais aussi parfois blessées voire outrées par de telles propositions mercantiles, les écoles réagissent ou tombent « dans le panneau ».*

<sup>1</sup> En Belgique, l'article 41 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite du pacte scolaire) interdit toute propagande politique ainsi que toute activité commerciale dans les établissements d'enseignement organisés par les personnes publiques et dans les établissements d'enseignement libre subventionnés.

<sup>2</sup> SIDHOM C., « Les enfants et la publicité à l'école : analyse des actions commerciales menées dans les écoles primaires belges », Mémoire-recherche. Promoteur : DECROP A. (UCL/ Département d'administration et de gestion) – p. 81-2002

### Une cible parfaite

Les publicitaires cherchent à fidéliser de plus en plus tôt les enfants et les adolescents. Ceux-ci sont soumis de manière précoce à la publicité car ils représentent un public très intéressant. Parce qu'ils sont manipulables, plus influençables, parce qu'ils font pression sur leur entourage pour obtenir le produit tant réclamé, parce qu'ils sont de plus en plus prescripteurs des achats effectués par leurs parents, parce qu'ils continueront sans doute à consommer à l'âge adulte les produits qu'ils auront eu l'habitude de consommer durant leur jeunesse, les enfants représentent une cible parfaite. L'école devient un terrain de jeu de prédilection pour les "marketeurs".

### Des exemples édifiants

Chadi Sidhom, dans son mémoire-recherche<sup>2</sup>, met en évidence les dégâts effectués par la publicité au sein de l'école. C'est aux Etats-Unis que l'invasion publicitaire semble être la plus marquante : « Aux Etats-Unis, les enfants apprennent à lire grâce à des logiciels où les phrases qui leur sont dictées sont du style : « je bois du Coca-Cola » ou encore « Je mange un Mc Donald ». Un autre cas d'abus, toujours aux Etats-Unis, est celui de la chaîne de télévision "Channel One" qui, en contrepartie de la fourniture massive de matériels télévisuels, demande aux directeurs des établissements scolaires d'obliger les enfants à regarder un journal télévisé de 12 minutes entrecoupé de publicités ».



Pour Nico Hirtt et Bernard Legros<sup>3</sup>, les marques ont compris que pour faire passer leur identité en douce, il valait mieux ne plus communiquer directement sur soi-même, mais s'appuyer sur une cause d'utilité publique : « *C'est ainsi que dans les écoles primaires françaises et/ou belges, Renault promeut la sécurité routière; Nestlé et Danone, l'alimentation saine; Pepito, l'apprentissage de la lecture; Texas Instruments, l'apprentissage du calcul; Coca-Cola, le monde de l'entreprise en général; Tampax, Colgate et Kando, l'hygiène; Kellogg's, le petit déjeuner; Liebig, les légumes et l'équilibre alimentaire; Vivendi, l'eau; Gaz de France, l'énergie et la nature; quant à Mc Donald, il a investi certaines cantines* ». Pour couronner toutes ces actions déguisées et soi-disant éducatives, les enseignants reçoivent gracieusement des "documents pédagogiques sponsorisés". Dans ces actions, le message publicitaire est souvent dilué de façon à endormir la méfiance des enseignants. Le logo est souvent discret. Les valeurs marchandes et citoyennes sont mélangées afin que les jeunes en fassent un amalgame dans leur esprit.

Dans le même sens d'idées, Chadi Sidhom ajoute également que « *ces actions concernent souvent des thèmes tels que la nutrition et l'alimentation, l'énergie, l'eau, la santé et l'hygiène ou encore la prévention routière. Elles peuvent prendre plusieurs formes. Parmi ces différentes formes, la distribution de kits éducatifs, occupe une place de choix. Le plus souvent, cette distribution est précédée d'une séance d'information organisée soit par l'entreprise menant l'action, soit par l'école. D'autres actions de ce type peuvent se faire sous forme d'un cours, donné par le personnel de l'entreprise, sans pour autant qu'un kit ne soit distribué aux enfants* ».

Les produits proposés aux écoles ont souvent un caractère alléchant pour les directions d'écoles : **gratuité, bonne qualité, aspect plus ou moins éducatif,...** La raison pour laquelle certaines écoles acceptent ou tolèrent l'intrusion de la publicité dans l'enceinte de leur établissement, est très probablement liée encore une fois au manque de moyens financiers dont elles souffrent.

## Une commission bienvenue !

L'UFAPEC se réjouit qu'un décret datant du 13 décembre 2007<sup>4</sup> (article 42) mette enfin en place une commission autonome qui a pour mission d'examiner les infractions aux dispositions de l'article 41 du Pacte scolaire, d'apprécier les faits en tenant compte des particularités liées au milieu scolaire et à l'intérêt des enfants et d'émettre un avis au Gouvernement. Cette commission comprend les interlocuteurs classiques de l'enseignement (représentants de l'administration, de l'inspection, les fédérations des pouvoirs organisateurs, les syndicats, des experts et les fédérations d'associations de parents – FAPEO et UFAPEC) et peut être saisie suite à une requête déposée par un chef d'établissement, par un pouvoir organisateur, par une association de parents, par une organisation syndicale représentative des personnels d'enseignement, ou par le gouvernement.

Les conseils de participation prennent également une part active dans les délibérations en la matière. « *Le Conseil de participation de l'établissement scolaire sera toujours sollicité afin de débattre, dans un premier temps, de l'objet de la plainte. Le compte rendu de ces débats sera transmis à la Commission qui sera chargée d'apprécier les faits et de rendre un avis au Gouvernement ; ce dernier décidera s'il y a ou non infraction* »<sup>5</sup>. Jean-Michel Crabbé, secrétaire de cette commission nous affirme qu'une jurisprudence reprenant des cas concrets de publicité à l'école, acceptés ou non par la commission, verra bientôt le jour. Ceci pourra également aider les écoles à y voir plus clair en la matière. Un recensement des différentes actions commerciales aiderait les directions à avoir un meilleur contrôle sur le déroulement de celles-ci et de les interdire le cas échéant.

Repousser les étreintes tentaculaires de cette "publicité pieuvre" est un enjeu de poids pour notre société de plus en plus basée sur le matérialisme. Nos enfants n'ont-ils pas le droit de s'épanouir sans être sans arrêt sollicités et manipulés par les marques, les envies "gadgets", les produits toujours plus nouveaux, plus beaux, plus performants, plus... L'école et la famille ne doivent-elles pas être partenaires également pour vider les têtes de nos enfants de leurs désirs consuméristes afin de les remplir d'autres projets plus citoyens ?

France Baie

En savoir plus ?

Voir notre site

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

<sup>3</sup> HIRT N. et LEGROS B., « L'école et la peste publicitaire », Editions Aden, p 29 - 2007

<sup>4</sup> Loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite du pacte scolaire) extraits-dernière modification par décret du 13 décembre 2007.

<sup>5</sup> Circulaire n°1968 – 24/07/2007 « Intrusions commerciales, propagande politique, concurrence déloyale – Mise en place de la Commission autonome créée à l'article 42 du Pacte scolaire »

# La participation des jeunes à l'école secondaire en Communauté française de Belgique

*Toujours soucieuse d'améliorer le fonctionnement de notre enseignement, l'UFAPEC se pose la question de l'efficacité de la participation des élèves dans nos écoles secondaires. Le décret "Missions" du 24 juillet 1997<sup>1</sup> a rendu cette participation des élèves obligatoire, via leurs représentants, au sein d'un Conseil de Participation pour l'enseignement secondaire.*

Ce thème de la participation des jeunes nous semble crucial; son enjeu est énorme au vu du nombre d'heures que les élèves passent sur les bancs. *Et ce temps de passage peut déboucher sur le pire: sentiment d'échec, d'impuissance ou d'amertume face à un cadre monolithique, qui ne laisserait place ni à l'initiative, ni au dialogue, ni à la responsabilisation constructive<sup>2</sup>.*

Une enquête<sup>3</sup> vient de sortir et ses conclusions révèlent que la participation des élèves en Communauté française relève plutôt de la forme que d'un véritable contenu qui concernerait l'organisation de l'établissement scolaire.

*Les jeunes portent sur leur réalité de la participation un regard sévère qui révèle un fort décalage avec leur image idéale de la participation. Ils affirment que ce qu'ils vivent est davantage de l'ordre du formel : bien sûr ils ont le droit de participer, ils ont effectivement l'occasion de dire leur avis, ils font généralement confiance à leurs représentants. Mais ils soupçonnent que les adultes ne s'intéressent guère à leur avis car ils ne les écoutent pas vraiment et les suivent rarement<sup>4</sup>.*

## Facteurs d'échec de la participation

Afin d'aider les jeunes à être pro-acteurs dans leur école, l'UFAPEC a dispensé des formations à la participation depuis 1995. De ce travail sur le terrain, nous

avons détecté plusieurs freins lors de nos formations et de nos rencontres informelles avec les jeunes : leur manque de formation et d'expérience pour prendre la parole et à partager leur avis, leur manque d'information sur le fonctionnement de l'école, le manque de soutien de certains enseignants, et leur jeune âge qui les discrédite parfois.

Les résultats d'une étude européenne<sup>5</sup> sur la participation des élèves font apparaître que d'autres obstacles à l'apprentissage participatif des élèves sont fréquents dans toute l'Europe.

- les jeunes n'ont pas l'habitude d'être consultés et ne tirent pas profit de ce droit. De nombreux élèves considèrent la consultation et les délibérations démocratiques comme des activités purement symboliques.
- De nombreux adultes sont aussi mal à l'aise par rapport au changement que supposent les processus participatifs.
- Les pratiques participatives sont exercées souvent après les heures de cours, et ne font pas partie intégrante du cursus.
- Le fait de désigner comme représentants de la communauté scolaire ceux qui sont les plus sûrs d'eux-mêmes et qui savent le mieux se faire entendre, s'exprimer en public, peut involontairement conduire à diminuer la motivation et les possibilités de ceux qui s'expriment moins facilement, en particulier ceux qui auraient le plus besoin de faire entendre leur voix.

<sup>1</sup> Article 69 §2 à 9

<sup>2</sup> Vers une citoyenneté critique et responsable, Cécile GOUZEE, Programme Jeunesse Fondation Roi Baudouin.

<sup>3</sup> Enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans, avril 2007, enquête de l'observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la Communauté Française, p.186.

<sup>4</sup> Extrait de la conclusion du rapport final de l'enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans, avril 2007, enquête de l'observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la Communauté Française, p.186.

<sup>5</sup> « Education à la citoyenneté démocratique 2001-2004. L'école : une communauté d'apprentissage de la démocratie. Etude Paneuropéenne sur la participation des élèves. », par Dr Karlheinz Dürr.



## Apprendre la démocratie à l'école : un atout pour le futur citoyen

Ces difficultés énumérées doivent être prises en compte pour y pallier. Cet apprentissage de la participation offrira plusieurs éléments positifs pour le jeune et l'équipe éducative, éléments qui produiront des cercles "vertueux".

En donnant aux élèves la possibilité de participer activement à l'organisation des activités quotidiennes de l'école, on leur apprend à se faire mutuellement confiance et à se sentir responsables vis-à-vis des autres, mais aussi à se sentir davantage responsables de tout ce qui se passe dans l'école.

En affrontant les problèmes et conflits qui existent au sein de la communauté scolaire dans une plus grande transparence, les élèves pourront acquérir des compétences démocratiques; les meilleurs arguments pourront prévaloir et les décisions prises de manière démocratique seront acceptées par la communauté scolaire.

L'apprentissage de la démocratie aura un effet positif sur le comportement démocratique, les jugements de valeur et les opinions, le développement des facultés cognitives; il aura aussi des effets positifs sur l'ambiance de l'école en général.

Les subsides dégagés par le ministre Hazette, destinés aux formations délégués-élèves, tinrent le temps d'une législature. Quelle Politique à long terme offre-t-on à tous ces jeunes qui souhaitent s'investir dans l'école, mais qui trop souvent manquent de connaissances, de compréhension de leur système scolaire? Leur fonction nécessite aussi un apprentissage sérieux pour arriver à dégager leur avis, le discuter, le défendre, entrer dans un rapport de force avec les décideurs, et enfin pour appliquer les décisions.

L'école est le lieu où les jeunes ont pour une des premières fois affaire à une institution sociale, et à des adultes extérieurs à leur cercle familial. Cette expérience précoce doit être considérée comme un facteur influençant de manière décisive leurs futures attitudes à l'égard de la Politique. Une bonne école pourrait être le lieu où les aptitudes nécessaires pour bien mener sa vie peuvent être acquises. Elle doit donc proposer un espace dans lequel de nombreuses possibilités sont offertes pour le débat politique, ainsi que pour l'acquisition de compétences sociales et démocratiques, de qualifications dont les jeunes auront besoin pour remplir leur futur rôle de citoyens informés, responsables et actifs.

En savoir plus ?  
Voir notre site

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

Bénédicte Loriers

21

UFAPEC  
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°61  
janvier - février 2009

# Enfant-roi ?

## Ecole et parents partenaires !

### Un nouveau dossier à la recherche de nouveaux équilibres

Le nouveau dossier "Enfant-roi ? Ecole et parents partenaires ?" propose différentes pistes afin, d'une part, de mieux comprendre le phénomène de l'enfant-roi et, d'autre part, de dégager les moyens de favoriser un meilleur partenariat entre les parents et l'école. Ce livre de 150 pages est le résultat d'une recherche-action menée durant près de deux années à l'initiative des directeurs des écoles fondamentales catholiques en collaboration avec la FédEfoc<sup>1</sup>, la FCPL<sup>2</sup> et l'UFAPEC avec le soutien du Ministère de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté française.

Si les "enfants-rois" ne constituent qu'une petite minorité, ils parviennent tout de même à mobiliser et à décourager une grande partie des enseignants au détriment de tous les autres élèves. Plusieurs réunions d'échanges et de réflexions entre directions animées par Bernard Pètre<sup>3</sup>, ont dégagé également le concept du "parent-roi", c'est-à-dire, celui qui se considère comme un client de l'école et entend qu'elle réponde à tous ses désirs, donnant toujours raison à son enfant.

Plutôt que de se focaliser sur les parents-rois, les directeurs ont alors choisi de travailler sur les façons de renforcer le partenariat entre les parents et l'école, afin de permettre à la communauté éducative de développer des collaborations constructives.

Trop souvent, il faut bien le dire, les parents sont focalisés principalement sur leurs enfants. Un bon nombre d'entre-eux ont trop tendance à "déléguer" vers l'extérieur (école, activités parascolaires, mouve-

ments de jeunesse, clubs de sport), les tâches éducatives liées à la transmission des normes et des règles et à se focaliser uniquement sur les aspects "affectifs" de la relation. Ces parents peuvent aussi être les premiers à monter au créneau au moindre soupçon d'injustice, d'abus de pouvoir, vis-à-vis de leur enfant, allant parfois jusqu'à s'allier avec lui contre l'adulte incriminé avec tous les effets pervers que cela peut entraîner pour l'enfant lui-même.

La problématique de l'enfant-roi et le partenariat école-familles ont fait l'objet d'un colloque qui s'est déroulé le 31 mai 2007 à Louvain-la-Neuve et qui avait rassemblé 650 personnes. Les différentes exposés de cette journée font l'objet de la première partie du dossier.

La seconde partie du livre présente, d'une part, une synthèse des attentes et représentations des parents et des directeurs et, d'autre part, des balises et des bonnes pratiques qui facilitent grandement la réussite du partenariat.

Ces outils sont destinés à la fois aux familles et aux établissements scolaires et visent à encourager la coopération de tous les acteurs de l'école, dans le respect des rôles de chacun, et ce au bénéfice de tous, y compris des "enfants-rois".

Ce dossier présente des pistes afin de fonder les multiples

demandes individuelles des parents en une revendication collective compatible avec le projet de l'école et la commande sociale qui la fonde.

Jean-Luc  
van Kempen



Ce dossier est disponible au prix de 5 € (+ frais d'envoi):

FédEfoc – Avenue E. Mounier, 100 – 1200 Woluwé-Saint-Lambert ou [emmanuel.polizzi@segec.be](mailto:emmanuel.polizzi@segec.be).

Une facture sera jointe à l'envoi, paiement dès réception de la commande.

<sup>1</sup> Fédération de l'enseignement fondamental catholique

<sup>2</sup> Fédération des Centres Psycho-Médico-Sociaux Libres.

<sup>3</sup> Sociologue qui a notamment réalisé, en 2006, une grande enquête sur les jeunes dans le cadre de l'émission de radio de la RTBF « Quand les jeunes s'en mêlent ».

# Le Salon Parents : un outil concret et pratique, pensé pour vous

*Suis-je un bon parent ?  
Que faire pour que mon enfant écoute ?  
Comment lui donner le goût de la lecture,  
développer sa créativité, le motiver à apprendre,... ?  
Comment l'aider à surmonter certaines épreuves ?  
Ou à s'épanouir davantage encore ?  
Faut-il punir ?  
Comment animer des moments de loisir en famille ?  
Où trouver aide, conseils et réponses à mes questions ?  
...*



Nous nous posons en effet beaucoup de questions en tant que parents... Nous ne trouvons par contre pas toujours le temps de chercher toutes les réponses. Pourtant notre époque nous offre la chance de pouvoir bénéficier des conseils de professionnels qui peuvent nous apporter idées et solutions pour nous seconder dans notre rôle de parent.

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars 2009, à Tour & Taxis, le Salon Parents entend répondre à vos questions, et à bien d'autres. Ateliers et conférences se succéderont pour vous informer. Le Salon vous offrira aussi le contact direct avec nos exposants, spécialistes de toutes des questions liées à la parentalité, à l'éducation,... Il se veut une véritable « boîte à outils » pour vous aider dans votre difficile « métier » de parent. Sa force est de concentrer en un même lieu les outils, les idées et l'expertise dont vous avez besoin.

Sur les stands, vous découvrirez tous les domaines d'activité qui touchent à l'éducation des enfants, à la détente, aux loisirs intelligents en famille, ... : matériel didactique et pédagogique, matériel artistique, bricolage, santé, alimentation, langues, multimédia, culture, sciences, aide à la parentalité, sécurité, transports, loisirs, spectacles pour jeunes, activités et stages extrascolaires, prévention, coaching scolaire, handicap, environnement, édition pédagogique, édition scolaire, littérature de jeunesse,...

Les thèmes des conférences et ateliers sont volontairement très concrets : *Poser les limites / Parler aux enfants pour qu'ils écoutent et les écouter pour qu'ils parlent / Votre enfant et Internet / Augmenter la con-*

*centration / Motiver à apprendre / Connaître son enfant – Se connaître soi-même / Eduquer à l'environnement / Développer la créativité / Bien manger / Vivre ensemble / Concilier travail et famille / Suis-je un bon parent ? / La place de l'ado dans la société et dans la famille d'aujourd'hui / Le coaching scolaire / L'hyperactivité / L'échec scolaire / Enfance et handicap / Parents et enseignants, solidaires ? / ...*

Grandir n'est pas facile. Eduquer non plus. Non seulement le « métier » de parent ne s'apprend pas mais l'éducation que nous donnons à nos enfants ne peut plus se baser exclusivement sur celle que nous avons nous-mêmes reçue. Les choses évoluant de plus en plus vite, comment être un parent attentif aujourd'hui ? Ecouter son cœur n'est qu'un début. Il faut s'informer, apprendre et se remettre en question. Le Salon Parents vous y aidera.

## SALON PARENTS

Bruxelles – Tour & Taxis

av. du Port, 86c – 1000 Bruxelles

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars 2009

Programme complet et pré-inscription sur

[www.salonparents.be](http://www.salonparents.be)

Entrée : 5€

(4€ en cas de pré-inscription sur notre site)

0-7 ans : gratuit – 8-16 ans : 2,50€

Forfait de 10€ max. par famille.

Profitez le vendredi de l'entrée à 3€

Plus qu'un salon,  
c'est une véritable  
plate-forme visant  
à informer et aider  
au quotidien les parents  
et grands-parents.



# SALON PARENTS

DES IDÉES, DES OUTILS ET DES SOLUTIONS  
POUR LES PARENTS QUI S'IMPLIQUENT

**20 - 22 MARS** 10 - 18h  
**Tour & Taxis - Bruxelles**

#### Les thèmes des conférences et ateliers

Poser les limites / Parler aux enfants pour qu'ils écoutent et les écouter pour qu'ils parlent /  
Votre enfant et Internet / Augmenter l'attention et la concentration de l'enfant / Rendre son enfant autonome /  
Motiver à apprendre / Connaître son enfant / Éduquer à l'environnement / Développer la créativité /  
Bien manger / Vivre ensemble / Concilier travail et famille / Suis-je un bon parent ? / Stages et extrascolaire /  
La culture en famille / La place de l'ado dans la société et dans la famille d'aujourd'hui / L'échec scolaire /  
L'ado et les conduites à risque / Le coaching scolaire / Enfance et handicap / Intégrer l'enfant différent /  
L'hyperactivité / Parents et enseignants, solidaires ? / Le livre de jeunesse / ...

Pré-inscription et programme complet sur  
[www.salonparents.be](http://www.salonparents.be)

Entrée 5€ (4€ en cas de pré-inscription) – 2,50€ pour les enfants de 8 à 16 ans  
Gratuit pour les 0 à 7 ans – Forfait de 10€ max. par famille  
Profitez le vendredi 20 de l'entrée à 3€